

KNAUF

Fiche Composant

ORGANIC Twin Pure FMV B4 (AK01)

Le produit : présentation

Organic Twin Pure FMV est un panneau sandwich constitué d'une âme en laine de roche haute densité et de deux parements en laine de bois agglomérée à la chaux et au ciment à bords biseautés 4 côtés conforme à la norme NF EN 13168.

Le produit : pour quoi faire ?

Correction acoustique et finition, pour pose en plafond intérieur non démontable dans les locaux classés EA, EB et EB+ de :

- Bâtiment d'habitation ;
- Bureaux, ERP, bâtiments industriels ;
- Gymnase

Dans le cas d'une pose en piscine ou locaux EC, nous consulter.

Correction acoustique et finition, pour pose en plafond rampant intérieur non démontable dans les locaux classés EA, EB et EB+ de :

- Bâtiment d'habitation ;
- Bureaux, ERP, bâtiments industriels.

Correction acoustique et finition, pour pose en contre-cloison dans les locaux classés EA, EB et EB+ de :

- Bâtiment d'habitation ;
- Bureaux, ERP, bâtiments industriels ;
- Gymnase.

Dans le cas d'une pose en piscine ou locaux EC, nous consulter.

Correction acoustique et finition, pour pose en plafond ou ouvrages horizontaux extérieur de :

- Préaux ;
- Auvents ;
- Sous-faces des avancées de toitures.

Documents de référence

- Norme : NF EN 13168+A1:2015
- DoP : 4091_ORGANIC-TWIN_2018-07-26
- Réaction au feu : Rapport de classement européen RC RA11-0399
- Protection au feu des isolants :
 - o AM8 : APL n°12-A-534
- Certificat ACERMI : 07/007/492
- FDS : FDS ORGANIC TWIN 150803
- Réflexion à la lumière : Rapport d'essais n°EMI 17-26071764-C
- Mise en Œuvre conformément à la fiche système Knauf

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels

Performances acoustiques :

Coefficients d'absorption acoustique – Sans Pénium

Désignation	isolant	α_w	Alpha sabine par bande d'octave (Hz)					
			125	250	500	1000	2000	4000
Organic Twin 35	/	0.85 ¹	0.15	0.55	0.90	1.00	1.00	1.00
Organic Twin 50	/	0.95 ²	0.20	0.65	1.00	1.00	1.00	0.90

Coefficients d'absorption acoustique – Plénum 50 mm

Désignation	Isolant	α_w	Alpha sabine par bande d'octave (Hz)					
			125	250	500	1000	2000	4000
Organic Twin 35	/	0.95 ¹	0.25	0.70	0.90	1.00	1.00	1.00

Pour la non-influence de la peinture, voir le justificatif AC08-26015655 : absorption inchangée avec des concentrations de peinture à 300, 600 et 900 g/m²

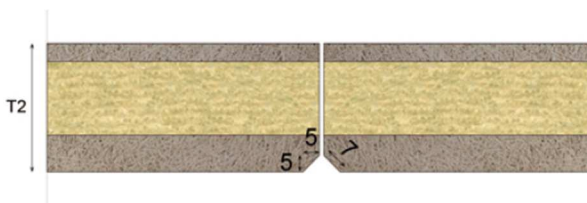
¹ : AC 12-26039552/2

² : AC 09-26018151/2

Caractéristiques

Dénomination	Organic Twin Pure 35	Organic Twin Pure 50	Organic Twin Pure 35	Organic Twin Pure 50
Epaisseur [mm]	35	50	35	50
Longueur [mm]	1200	1200	2000	2000
Largeur [mm]	600	600	600	600
Type de bords	Biseautés 4 cotés / AK01	Biseautés 4 cotés / AK01	Biseautés 4 cotés / AK01	Biseautés 4 cotés / AK01
Code article	361063	361064	361066	361067
Conditionnement (panneaux/palette)	28	21	56	42
Conductivité thermique Laine de bois [W/(m.K)]	0.08	0.08	0.08	0.08
Conductivité thermique Laine de roche [W/(m.K)]	0.037	0.037	0.037	0.037
Ossatures compatibles	Fixations mécaniques visibles	Fixations mécaniques visibles	Fixations mécaniques visibles	Fixations mécaniques visibles
Finition	Organic Pure	Organic Pure	Organic Pure	Organic Pure
Réaction au feu NF EN 13501-1	B-s1,d0	B-s1,d0	B-s1,d0	B-s1,d0
Largeur des fibres [mm]	1	1	1	1
Tolérances dimensionnelle T2	± 1mm	± 1mm	± 2mm	± 2mm
Code de désignation	WW-C-EN13168-T1	WW-C-EN13168-T1	WW-C-EN13168-T1	WW-C-EN13168-T1

Usinage du panneau :



La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels